

Avec le soutien de :



Compte rendu du comité de pilotage du 15 Septembre 2017 Salle Jean Jaurès, Mairie de Langeac à 10h00

Sites Natura 2000 :

- ✓ Gorges de l'Allier et affluents FR8301075 (ZSC),
- ✓ Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac FR8301074 (ZSC),
- ✓ Haut Val d'Allier FR8312002 (ZPS)

Présents / Excusés : cf. liste d'émargement ci-jointe.

Le diaporama présenté lors de la réunion est joint à ce compte rendu.

Jean-Pierre VIGIER, président du COPIL des 3 sites Natura 2000 ouvre la séance. Il rappelle que plusieurs sites Natura 2000 sont animés par le SMAT et fait part de sa satisfaction de l'animation conduite par les chargés de mission sur ces sites.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Bilan de la consultation des collectivités sur le nouveau périmètre du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » (DDT 43)
2. Validation du nouveau programme d'actions du DOCOB du site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »
3. Bilan des actions réalisées en 2016 et 2017
4. Proposition de programme d'actions 2018
5. Questions diverses

1. Bilan de la consultation des collectivités sur le nouveau périmètre du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » (DDT 43) (Flora PLANCHON) : (diapositives 3 à 5)

Flora PLANCHON, de la DDT 43, rappelle le principe de regroupement des sites validé en comité de pilotage et l'historique du travail accompli par le SMAT et les services de l'Etat jusqu'à la transmission du dossier au Ministère de la Transition Energétique et Solidaire. Au total, il y a eu 5 retour favorables recevables et 3 non recevables car hors période de consultation. L'issue de la consultation pour la modification du périmètre est donc favorable. Un nouvel arrêté sera délivré par le Ministère courant 2018. Le site est d'ores et déjà fonctionnel sous sa nouvelle configuration de 16 019 ha.

M. COCHET remarque que le site est parmi les plus grands de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, pour ceux relevant de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

2. Validation du nouveau programme d'actions du DOCOB du site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac » (SMAT) (diapositives 6 à 16)

Laurent BERNARD, animateur Natura 2000 au SMAT du Haut-Allier rappelle l'historique de la révision du DOCOB lancée en 2012. Seul le programme d'actions resté à réviser. Les diagnostics, enjeux et objectifs ont été mis à jour en 2012. Le périmètre a été ajusté en 2014 donnant lieu à un nouvel arrêté ministériel. L'animateur du site présente le modèle de fiche action emprunté au site des Gorges de l'Allier.

M. BERNARD indique que le projet communiqué pour avis est la 3ème version qui fait suite au groupe de travail du 27 juillet 2017 et aux retours à posteriori. Une 4ème version plus détaillée a été rédigée suite aux demandes des services de l'Etat d'être plus précis sur les degrés de priorité des sous actions. Le fond du document présenté en COPIL n'est pas modifié.

Les fiches actions sont présentées succinctement par l'animateur.

Sur la fiche ML1, M. COCHET regrette que la ripisylve soit parfois exploitée et qu'il serait préférable de la laisser atteindre un stade de maturité ce que l'on retrouve quasiment pas sur le Haut-Allier.

M. VIGIER souligne qu'il est important que des contrats soient proposés sur les milieux forestiers en pendant des milieux agricoles.

Sur la fiche MF1, M. COCHET propose de remplacer dans l'intitulé de l'action le mot « gestion » par « sylviculture ». Cette proposition est validée à l'unanimité par le comité de pilotage.

M. FRAISSE demande des précisions sur le terme « caractère naturel des cours d'eau... » sur la fiche MA1. M. BERNARD lui répond qu'il s'agit de laisser la rivière se déplacer notamment latéralement. Le site Natura 2000 comprend des cours d'eau dont le lit est globalement stable du fait de la géologie. Ce phénomène est plus présent en aval sur le Brivadois. M. FRAISSE questionne l'assemblée sur les seuils. M. BERNARD lui précise que cette problématique est traitée dans le cadre de la législation sur la continuité écologique et que Natura 2000 ne fait que l'aborder.

Sur la mesure MR2, l'animateur précise que ce travail a déjà commencé lors de la remise en état partielle de la carrière du Fraisse à Blassac. Des zones de reproduction des amphibiens ont été conservées.

M. NORE complète la présentation de la mesure TM2 en indiquant que l'ambrosie est aussi un problème sanitaire. Sur le site de la carrière de Blassac, l'enjeu est bien pris en compte.

Enfin sur la mesure ANI 1, Flora PLANCHON signale que la priorité est mise sur les contrats et non sur la charte.

La présentation achevée, le président du COPIL soumet au vote le projet de programme d'actions. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

3. Bilan des actions réalisées en 2016 et 2017 (diapositives 17 à 29)

Laurent BERNARD présente les diverses tâches administratives accomplies nécessaires pour la mise en œuvre des programmes d'action annuels. Il précise que

comme la présentation couvre 2 années d'animation, le nombre de prestations peut sembler élevé au global mais ramené à une année, cela correspond à trois ce qui correspond à la moyenne courante. Les prestations sont présentées en détail dans la suite du diaporama.

L'animateur présente les **contrats et chartes engagés**. Une charte a été déposée en 2017 sur environ 25 ha sur les communes de St-Julien-des-Chazes et Siaugues-Ste-Marie. Le même propriétaire élabore avec l'appui de la structure animatrice un dossier pour un contrat forestier portant sur plus d'un ha sur la mesure « F12i : dispositif favorisant le développement de bois sénescents ». Il s'agit d'une Hêtraie-sapinaire situé à basse altitude (600 m) et orientée Nord_Ouest.

La partie contractualisation agricole est présentée par Eloi RONDEAU, animateur PAEC 2017 au SMAT du Haut-Allier. Il présente les bilans de la contractualisation 2017 et le bilan global (sur l'ensemble de la période de contractualisation) pour les territoires « Haut-Allier » et « Margeride Auvergnate ». Les présentations font l'objet d'un diaporama indépendant car l'animation des PAEC est financée par d'autres lignes budgétaires que celles de Natura 2000.

Barbara SERURRIER, animatrice du site Natura 2000 au SMAT du Haut-Allier, présente les actions de **communication et de sensibilisation**. Plus de 10 animations à destination du grand public, de scolaires ou d'adultes en formation professionnelle ont été conduites par les animateurs du SMAT. Elles ont été conduites régulièrement en collaboration avec le PAH du Haut-Allier, voir par des prestataires (Journée mondiale des zones humides). Près de 200 personnes ont été ainsi sensibilisées aux enjeux des sites Natura 2000.

Une vingtaine d'articles de presse sont parus pour relater des actions mises en œuvre dans la presse locale. Le site web Natura 2000 du Haut-Allier a servi aussi de relais pour relater certaines actions mises en œuvre sur les sites.

Environ 80 maitres d'ouvrage (2016-2017) dont les projets sont soumis à évaluation d'incidences ont été informés des enjeux à prendre en compte.

Dans la suite d'une action entreprise en 2015, une animation à destination des agriculteurs et élus sur la gestion et la valorisation du bois bocager doit se dérouler à l'automne 2017. Il s'agit de montrer un autre type de matériel de taille et d'avoir un retour d'expérience.

Mireille GARDES indique qu'une étude sur la valeur agronomique de la plaquette litière va être conduite sur le Contrat Territorial de la Borne.

Laurent BERNARD poursuit la présentation sur les **suivis** conduits en 2016 et 2017. Il distingue dans sa présentation ceux effectués en interne et ceux confiés à des prestations extérieurs. Il commence par les suivis effectués en interne.

Il s'agit principalement de suivis sur le moyen terme et qui ne nécessitent que quelques jours chacun. Ils concernent les chauves-souris, le sonneur à ventre jaune sur St Ilpize (population isolée). Pour le Lucane cerf-volant (scarabée) et la Rosalie des Alpes, le SMAT se fait le relais local de l'enquête nationale et récupère les données collectées.

Une nouvelle action a débuté en 2016 dans le cadre du Plan de Sauvegarde du busard cendré à l'échelle de l'Auvergne pour cette espèce dont l'état de conservation à l'échelle française et européenne est défavorable. C'est une des seules espèces de rapace à nicher au sol notamment en milieu agricole (prairie naturelle, artificielle, céréales, zone humide) avec un fort risque de destruction des nichées lors de

travaux agricoles. A la demande du groupe busards Haute-Loire et de l'ONCFS, l'animateur du site a recherché les couples de Busards cendré nicheurs sur St Haon et Rauret, secteur déficient en observateur. 6 couples ont été trouvés en 2016 & 2017 en milieu agricole pour 6 jours sur le terrain et 1 jour de préparation et de compte-rendu. La connaissance des agriculteurs du territoire grâce aux MAEC a facilité les relations avec les agriculteurs. Les solutions de protection des nichées ont pu être envisagée en collaboration avec eux lorsque nécessaire. Franck CHASTAGNOL ajoute que cette espèce aurait sans doute disparue de Haute-Loire sans les mesures de suivi et de protection des nichées engagée depuis 1989 par la LPO Auvergne en collaboration étroite avec les agriculteurs. Il ajoute l'importance de l'espèce comme auxiliaire de l'agriculture car elle se nourrit principalement de campagnols (plusieurs centaines par ans pour un couple et sa nichée). La communication et la sensibilisation du monde agricole doit se poursuivre afin d'assurer la pérennité de cette espèce.

M. BERNARD présente ensuite les **actions qui ont été réalisées par des prestataires** dans le cadre de marchés publics. La première concerne la finalisation de la cartographie d'habitats naturels sur le site « Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac ». Suite à la modification du périmètre en 2014, près de 400 ha ne disposaient pas d'information sur les habitats naturels. La mission a donc permis de combler cette lacune en 2016. Aucun nouvel habitat naturel n'a été découvert. Au final, les habitats naturels d'intérêt communautaire principaux à l'échelle globale du site sont : les prairies naturelles fauchées (225 ha, 7% du site), les pelouses (137 ha, 5% du site), les forêts alluviales (74 ha, 3 % du site). 50% des habitats naturels sont dans un état de conservation bon ou moyen, 25% mauvais et 25 % inconnu (lié à l'ancienneté de la cartographie des habitats).

Une autre mission a été conduite en 2016 par la LPO Auvergne sur les populations de rapaces nichant en forêt sur la zone témoin de la vallée de la Desges. L'animateur Natura 2000 rappelle que 3 zones témoins ont été mises en place sur la vaste ZPS (près de 59 000 ha). Cela permet de suivre quelques secteurs du site Natura 2000 et de faire une extrapolation des populations d'oiseaux à l'échelle globale. Les 5 espèces recherchées ont été trouvées (Bondrée apivore, Milan royal, Milan noir, Circaète-Jean-le-Blanc, Aigle botté). 2 autres espèces de rapace ont été observées : le Busard cendré et le Busard St Martin. Les 3 espèces très forestières (Bondrée apivore, Circaète-Jean-le-Blanc, Aigle botté) montrent un statut de conservation globalement favorable. Les 2 espèces de Milan étant moins inféodées strictement aux milieux forestiers sont moins présentes sur la zone témoin ce qui est logique. Franck CHASTAGNOL indique que les informations récoltées ont été moindre que prévu du fait d'une commande tardive et d'un printemps pluvieux moins propice aux observations.

Laurent BERNARD présente succinctement les actions 2017 non achevées au moment de la tenue de ce COPIL.

Deux espèces de papillons ont fait l'objet de suivis. Le Cuivré des marais (espèce des milieux humides) a été cherché et trouvé sur le site en aval de Langeac. Le Damier de la Succise (espèce des milieux humides ou secs) n'a été retrouvé que sur les gorges de l'Allier dans la vallée de la Desges où il était connu. Des milieux humides favorables ont été identifiés sur les sources des affluents margeridiens de l'Allier. L'année n'a pas été favorable à la survie des papillons adultes du fait de l'alternance de périodes de fortes températures et de forts orages. Une importante mission est en

cours sur la cartographie des habitats naturels des anciens sites « linéaires » sur 3500 ha. Les relevés de terrain ont eu aussi été perturbés par la météo et une récolte précoce des prairies naturelles fauchées. Le bureau d'étude BIOTOPE recruté pour cette mission vient de nous demander de prolonger sa mission en 2018 pour l'achever dans les meilleures conditions. Les premiers retours indiquent la présence de prairies naturelles de fauche de montagne sur les affluents margeridiens qu'il serait intéressant de mieux caractériser du fait de leur singularité. Des tourbières ont été trouvées sur les sources des affluents ce qui était attendu vu les informations déjà disponible sur ce secteur. Enfin, quelques espèces floristiques patrimoniales ont été inventoriées dont certaines relativement rares et protégées.

L'animateur Natura 2000 poursuit sur les projets en lien avec la **gestion des milieux**. Il s'agit principalement de l'accompagnement de l'AFP du Haut-Allier sur la gestion d'espaces en déprise. Un accompagnement technique sur la gestion pastorale est apporté par la structure animatrice. La nouveauté 2017 concerne la mise en place d'une évaluation sur le long terme de la gestion pastorale. Un suivi photo pour le suivi du taux d'embroussaillage a été remis en place sur la base de celui débuté lors du contrat Natura 2000. Il a été complété afin de couvrir plus de zones pâturées. Une synthèse des observations des oiseaux vus par les bergers sur Rauret est aussi dressée.

Les bilans financiers annuels sont présentés. Laurent BERNARD explique que la mission de définition d'un périmètre sur les affluents de l'Allier a mobilisé en 2016 6 mois de salarié en plus de l'animateur du site à temps plein sur les 3 sites du Haut-Allier. D'où le 1,75 ETP en comptant le travail du service administratif.

De même, Eloi RONDEAU a rédigé en 2017 le nouveau programme d'actions du site « Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac » durant près de 3 mois. En ajoutant, le service administratif et l'animateur du site, on arrive au 1,5 ETP. Concernant les prestations de 2017, l'étude sur les habitats naturels sur les affluents de l'Allier coûte presque 95 000 € financés par un budget complémentaire obtenu auprès de la DREAL AURA. C'est un budget complémentaire exceptionnel qui correspond à 92% du budget global de prestations 2017.

4. Proposition de programme d'actions 2018, (diapositives 30 à 33)

Laurent BERNARD présente le dernier point à l'ordre du jour : les propositions d'actions pour 2018. La **gestion administrative** sera identique aux années précédentes avec une action supplémentaire concernant la finalisation du DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents » dès lors que toutes les composantes sont rédigées. Il faudra intégrer les résultats du diagnostic sur les habitats naturels sur les affluents de l'Allier et mettre en forme le document. Flora PLANCHON fait remarquer que cette action est très importante et prioritaire pour que le volet contractuel soit fonctionnel.

Barbara SERRURIER, présente les projets d'actions de **communication et de sensibilisation** pour 2018. Une soirée patrimoine naturel : présentation de 3 espèces emblématiques : Moule perlière, écrevisse à pattes blanches et Loutre (mars 2018), une animation « busards » mai 2018 sur le secteur de St Haon, une balade-nature « Entre montagne et rivière » du Mont Mouchet à la Desges (juillet 2018) et

une animation autour du Saumon au moment de la fraie (novembre-décembre 2018). En complément du site internet dédié au Haut-Allier, des articles seront proposés aux collectivités pour diffusion dans leur bulletin d'information. L'animatrice poursuit sa présentation sur l'information des maîtres d'ouvrage de projets soumis à évaluation d'incidences.

Philippe COCHET rappelle que Gilbert COCHET est un expert de la moule perlière et qu'il pourrait intervenir lors de la conférence. Il serait de plus intéressant de communiquer sur les landes à genêts qui représentent parfois de beaux ensembles sur les gorges de l'Allier. Elles accueillent notamment une faune variée et parfois étroitement liée à cet habitat. Laurent BERNARD lui indique que c'est à ce titre que cette végétation pourrait être mise en valeur. Franck CHASTAGNOL intervient sur l'animation « busard » qu'il serait intéressant de conduire à destination des agriculteurs en extérieur et pas uniquement en salle auprès du grand public.

Laurent BERNARD présente les projets de **suivis**. Il propose la poursuite des actions engagées en interne sur les chauves-souris, le Sonneur à ventre jaune, les coléoptères et le busard cendré. Le coût de ces suivis est intégré au salaire global de l'animateur.

Ce dernier propose 3 prestations extérieures qui ne pourront sans doute être toutes réalisées faute de budget suffisant. L'action sur la moule perlière sur le Pontajou serait effectuée dans la continuité de la mise à jour des informations sur la répartition de l'espèce conduite en 2016 dans le cadre du Plan Régional d'Action Moule perlière. Il semble intéressant de poursuivre le travail entamé tant que les informations sont récentes. Ces dernières montrent une population en fort déclin au bord de l'extinction.

Une autre action portant sur le diagnostic des rapaces forestiers sur la dernière zone témoin de la ZPS sur le secteur d'Alleyras. Il ne manque que cette zone à inventorier pour disposer d'un diagnostic initial complet.

Enfin, une dernière action est proposée sur la qualification de l'état de conservation de prairies de fauche de montagne sur les affluents margeridiens de l'Allier. Cela permettrait de disposer d'un bon état initial en phase avec la contractualisation et de pouvoir disposer d'éléments d'évaluation concret pour la suite du PAEC. Plusieurs membres du COPIL donnent leur avis. Le CEN et Nature Haute-Loire donnent la priorité à la moule perlière (proposition d'action concrètes de gestion, enjeu de préservation de la faune aquatique). La DDT rajoute les prairies de fauche de montagne dont l'enjeu est lié à la qualité des eaux. Le COPIL valide ces deux priorités.

M. COCHET demande si le SMAT pourrait participer à l'enlèvement des pneus accumulés par la crue des années 80 dans la retenue de Poutès lors des phases de basses eaux liées au chantier de reconfiguration du barrage. Nature Haute-Loire a complété le ramassage des pneus effectué par l'entreprise travaillant pour EDF en 2017 sur la reconfiguration du lit de l'Allier. M. BERNARD lui indique que cela pourrait être envisageable au titre des volets sensibilisation et gestion des sites Natura 2000. Des ramassages de déchets en bord d'Allier ont déjà été organisés par le SMAT plus en aval. Le projet pourrait être élaboré pour 2018. M. CERET poursuit en abordant la problématique du camping sauvage qui engendre des déchets en bords de cours d'eau. Laurent BERNARD lui propose de la mettre en relation avec la personne en charge de la surveillance du camping sauvage au SMAT du Haut-Allier afin qu'il lui

expose ses problèmes. FLORA PLANCHON propose qu'une charte de bonnes pratiques soit diffusée dans les offices de tourisme.

L'animateur poursuit sur le volet **contractualisation**. La contractualisation des MAEC s'achève en 2017. Les contrats vont se poursuivre pendant 5 ans pour les agriculteurs. Les dossiers sur les autres contrats en cours vont se poursuivre. L'animateur en fera aussi la promotion. Il n'y aura pas de communication active sur le dispositif de la « charte » Natura 2000.

Sur le volet **gestion**, la poursuite d'accompagnement de l'AFP du Haut-Allier est proposée. De même, la concertation conduite par la structure animatrice avec les porteurs de projet permettra l'articulation entre les politiques publiques et Natura 2000.

Le programme d'action est soumis à l'approbation du COPIL qui le valide à l'unanimité en l'état.

5. Questions diverses:

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du COPIL clôt la réunion.

Ce compte rendu est validé par le président du Comité de Pilotage : Jean Pierre-VIGIER

Fait à Langeac le 25 septembre 2017

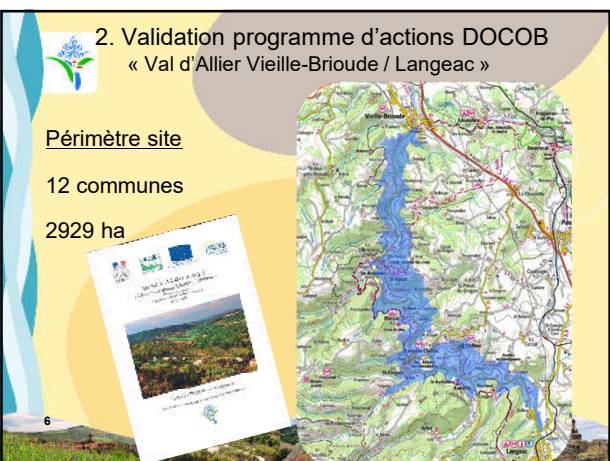
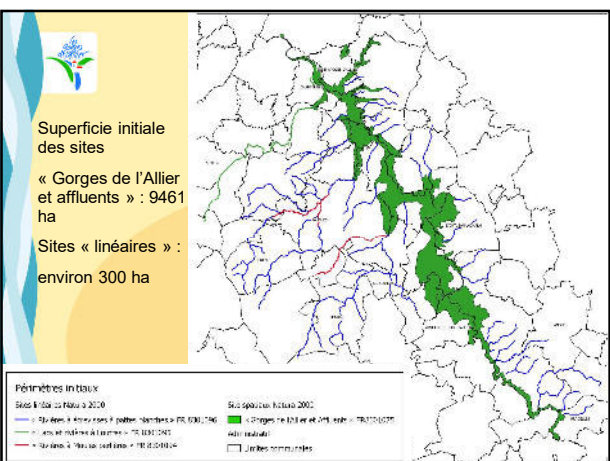
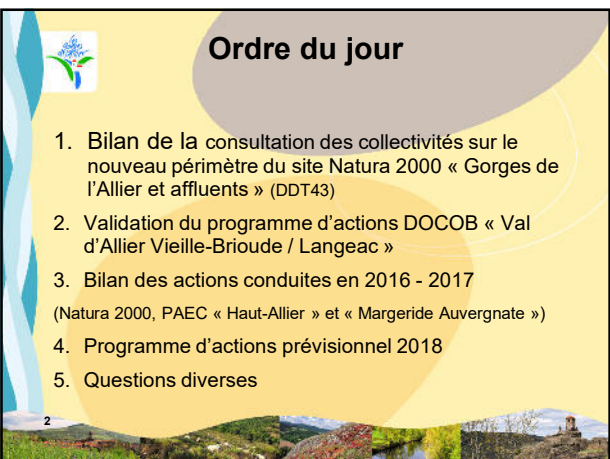
Liste des présents

Elu

- René SOULIER Commune d'Auvers
- Jean-Paul ARCHER Commune de St Haon
- Julien NORE UNICEM
- Flora PLANCHON DDT 43
- Philippe COCHET Nature Haute-Loire
- Jacky CHANTELOUBE Commune de Ferrussac
- Mireille GARDES Chambre d'Agriculture 43
- Laurent SAGNOL AFB 43
- Etienne FAUTRAD SICALA 43
- Elie FRAISSE Commune de St Vénérand
- Alain RAMAIN FDSEA
- François LERET FDSEA
- J-Marie VEDRENNE Commune de Monistrol d'Allier
- Alain SOULE Commune de St Cirques
- Pierre HENO Commune de St Ilpize
- Franck CHASTAGNOL LPO Auvergne
- Aurélie SOISSONS CEN Auvergne
- Jean-Marie CHAPON Commune de Mazeyrat d'Allier
- Jean-Pierre VIGIER
- Laurent BERNARD (SMAT Haut-Allier)
- Barbara SERRURIER (SMAT Haut-Allier)
- Eloi RONDEAU (SMAT Haut-Allier)

Liste des personnes excusées :

- Conseil Régional Occitanie
- Conseil Départementale de la Haute-Loire
- Chambre de commerce et d'Industrie
- Conservatoire Botanique du Massif Central
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Groupe Mammalogique d'Auvergne
- Etablissement Public Loire
- Fédération Départementale de la Pêche et de protection des milieux aquatiques
- Commune d'Alleyras
- Commune d'Aubazat
- Commune de Vieille Brioude
- Commune de Chilhac



- 2012 lancement révision DOCOB
- Validation 22/10/2012 diagnostics / enjeux / objectifs
- 2014 ajustement du périmètre
- 2017 finalisation programme d'actions (groupe travail 27 juillet à Lavoûte-Chilhac)



Le diagramme illustre un processus en trois étapes principales disposées en triangle, reliées par des flèches vertes :

- Diagnostic écologique et socio-économique** (en haut) conduit à **Enjeux** (à droite) via une flèche accompagnée du terme *Concertation*.
- Enjeux** conduit à **Objectifs** (en bas) via une flèche accompagnée du terme *Concertation*.
- Objectifs** conduit à **Programme d'actions** (à gauche) via une flèche accompagnée du terme *Concertation*.

Le processus est complété par une flèche qui ramène **Programme d'actions** à **Diagnostic écologique et socio-économique**, fermant le cycle.

[illegible]

Code	Intitulé de l'action de gestion
	Actions spécifiques
SPE 1	Aménager et protéger les gîtes à chiroptères connus, souterrains ou dans le bâti
SPE 2	Favoriser le maintien, la création et l'entretien approprié de points d'eau favorables aux amphibiens
	Milieux ouverts et semi-ouverts
MO 1	Conservier et entretenir les milieux ouverts par un entretien adapté (fauche et pâturage)
MO 2	Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe

Code	Intitulé de l'action de gestion
	Milieux linéaires
ML 1	Restaurer, maintenir et entretenir des berges et ripisylves des cours d'eau
ML 2	Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés et les arbres isolés
	Milieux forestiers
MF 1	Préserver des milieux forestiers diversifiés par une gestion différenciée
MF 2	Préserver de grands ensembles forestiers avec des boisements vieillissants et des forêts anciennes

Code	Intitulé de l'action de gestion
	<i>Milieux aquatiques et riverains</i>
MA 1	Préserver le caractère naturel des cours d'eau et des milieux accompagnateurs
MA 2	Améliorer la qualité des eaux
MA 3	Conservser les zones humides et favoriser la restauration d'anciennes zones humides dégradées
	<i>Milieux rupestres</i>
MR 1	Conservser et défendre la non-artificialisation des milieux rupestres
MR 2	Remises en état des carrières de roches massives cohérentes avec les enjeux écologiques du site Natura 2000



2. Validation programme d'actions DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Code	Intitulé de l'action de gestion
Actions transversales sur tous les milieux	
TM 1	Mise en défens d'habitats d'espèce
TM 2	Lutter contre les espèces provoquant des déséquilibres biologiques et mettant en périls les habitats naturels ou espèces d'intérêt communautaire du site
TM 3	Lutter contre les dépôts d'ordure sauvage
TM 4	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et antiparasitaires
Suivis et études scientifiques	
SUI 1	Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des espèces animales d'intérêt communautaire
SUI 2	Suivi de l'état de conservation des habitats naturels du site

13



2. Validation programme d'actions DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Code	Intitulé de l'action
Actions de communication / sensibilisation	
CS 1	Sensibilisation des acteurs locaux, des usagers du site et du grand public sur l'intérêt écologique du site
CS 2	Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site

14



2. Validation programme d'actions DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Code	Intitulé de l'action
Actions d'animation	
ANI 1	Animation, promotion et suivis de la charte et des contrats
ANI 2	Mise en œuvre des actions non contractuelles
ANI 3	Vieille écologique, évaluation d'incidences
ANI 4	Coordinations avec les différentes politiques publiques territoriales
ANI 5	Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
ANI 6	Actualisation/Révision du DOCOB
Action d'évaluation	
EVA 1	Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs

15



2. Validation programme d'actions DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Vote

16



3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossiers financement
- Comité de pilotage / rapports d'activité par site
- Prestations de service (6) : marchés publics (élaboration DCE, suivi prestations et validation des rendus : actions décrites dans la suite de la présentation)

17



3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Contractualisation

- Charte Natura 2000 :
1 charte déposée sur 25 ha (60 parcelles) sur les communes de Saint-Julien-des-Chazes et Siaugues-Ste-Marie
- Contrat milieu forestier
1 contrat forestier « bois sénescents » : Saint-Julien-des-Chazes ,
1,36 ha de hêtraie, environ 50 arbres (hêtres et sapins)

18

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Contractualisation : secteur agricole

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

- 2 territoires concernent les sites Natura 2000 du Haut-Allier :
 - « Haut-Allier »
 - « Margeride Auvergnate »
- Cf présentations COPIL des 2 PAEC

19

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Sensibilisation / communication

- Sensibilisation de différents publics (grand public, scolaires, formations..)
- Articles presse et site Internet
- Information des maîtres d'ouvrage sur les enjeux locaux dans le cadre des évaluations d'incidences (manifestations sportives, permis construire, voiries forestières, travaux milieux aquatiques...)

20

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Sensibilisation :

Animation

« Retours d'expérience sur l'utilisation du bois bocager »

Démonstration à venir fin octobre (prévue semaine 43)

21

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT 2016 & 2017)

- Participation à différents inventaires avec partenariats d'échange
 - Chauves souris auvergne (hivernage et reproduction)
 - Observatoire Amphibiens Massif Central (CPIE Velay : population Sonneur Ventre jaune St Ilpize / Blassac)
 - Enquête nationale Lucane Cerf-Volant & Rosalie des Alpes (OPIE_MNHN)

22

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT 2016 & 2017)

- partenariat avec le groupe busards Haute-Loire, l'ONCFS et les agriculteurs (nouveau 2016)
- Suivi de la reproduction du Busard cendré

23

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

« Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Finalisation de la cartographie des habitats naturels (2016)

Habitats naturels à enjeux (en ha)

Habitat	Superficie (ha)
prés de fauchages	225
pelouses	137
forêts alluviales	74
autre	12

24

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017



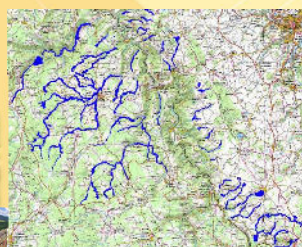
« Haut Val d'Allier » (ZPS) (2016)

Evaluation de l'état de conservation des populations de rapaces forestiers sur la zone témoin de la vallée de la Desges

5 espèces inventoriées

- Bondrée apivore,
- Milan royal,
- Milan noir,
- Circaète Jean-le-Blanc,
- Aigle botté

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017



« Gorges de l'Allier et affluents » (2017 en cours)

Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels sur les sites Natura 2000 linéaires affluents de « Gorges de l'Allier et affluents »

Recherche Damier de la Succise et Cuivré des marais « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac » & « Gorges de l'Allier et affluents »



3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Gestion des milieux

« Suivi pastoral Association Foncière Pastorale du Haut-Allier »

- Poursuite du soutien à AFP du Haut-Allier, suite fin contrat Natura 2000 (2014)
- Accompagnement mise en place « suivi photo évolution végétation » et synthèse oiseaux observés par les bergers



3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Bilan financier 2016

Actions	Dépenses (en € TTC)	Financeurs
Animation (salaires + frais structure, selon prévisionnel, 1,75 ETP)	79 466 €	ETAT / FEADER
Prestations extérieures (2 en 2016)	33 640 €	
TOTAL	103 106 €	

3. Bilan des actions conduites en 2016 & 2017

Bilan financier 2017

Actions	Dépenses (en € TTC)	Financeurs
Animation (salaires + frais structure, selon prévisionnel, 1,55 ETP)	68 695 €	ETAT / FEADER
Prestations extérieures (4 en 2016)	103 070 €	
TOTAL	171 765 €	

4. Programme d'actions prévisionnel 2018

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossier financement
- Comité de pilotage / rapport activité
- Prestations de service : marchés publics et validation des missions
- Finalisation du DOCOB du site « Gorges de l'Allier et affluents »

Sensibilisation / communication

- 4 animations grand public envisagées : présentation des espèces patrimoniales et des milieux remarquables (balade, conférence, visite de terrain)
- Mise à jour du site internet
- Information des maîtres d'ouvrage sur les enjeux locaux (évaluations d'incidences)



4. Programme d'actions prévisionnel 2018

Suivi / Evaluation

- Participation différents inventaires patrimoine naturel (SMAT interne)
 - Chauves souris (hivernage et reproduction)
 - Suivi population crapaud Sonneur ventre jaune (St Ilpize /Blassac)
 - Enquête nationale participative Lucane Cerf-Volant et Rosalie des Alpes
 - Suivi de la reproduction des busards cendrés
- Evaluation de l'état de conservation de la population de Moule perlière sur le tronçon médian du Pontajou sur le site « Gorges de l'Allier et affluents »
- Evaluation de l'état de conservation des rapaces forestiers sur la zone témoin « Alleyras » (dernière zone témoin à inventorier)
- Evaluation de l'état de conservation des prairies de fauche de montagne

31



4. Programme d'actions prévisionnel 2018

Contractualisation

- Contrats agricoles : plus d'appel à projet jusqu'au nouveau PDR 2021 -2027
- Contrats Natura 2000 : forestiers et autres milieux :
Poursuite des dossiers en cours et réponses aux sollicitations des propriétaires & information aux bénéficiaires potentiels
- Charte Natura 2000 :
pas d'information « active » sur le dispositif

32



4. Programme d'actions prévisionnel 2018

Gestion du site

- Participation à la concertation locale sur des projets
- AFP Haut-Allier : soutien technique pour la poursuite du projet (suivi photo évolution végétation et synthèse oiseaux observés par les bergers)

33



5. Questions diverses

34



Merci de votre écoute

35